



CM 2024-1

République Française  
Département de Vaucluse

---

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT HIPPOLYTE LE GRAVEYRON**

---

Le 26 janvier à 18h30, se sont réunis les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués, sous la présidence de monsieur André AIELLO, maire de la commune de Saint Hippolyte le Graveyron.

Étaient présents : André AIELLO, Geneviève ROUVIER, Jean-François MEDRAT, Cindy ARNAUD, Aurélien CABEZAS, Rémy FALQUE, Bernard REYMOND, Vincent RAMADE, Catherine AUTRIC, Jean-Marc PONS

Étaient absents : Anne-Marie FORESTIER

Secrétaire de séance : Vincent RAMADE  
Le quorum est atteint.

Le procès-verbal de la séance du 8 novembre 2023 a été lu et approuvé.

Ordre du jour :

**1) Remboursement de frais liés à la participation au Salon International de l'Agriculture 2024**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal sa participation au Salon International de l'Agriculture à Paris du 24 février au 3 mars 2024 et demande le remboursement de ses frais. Sur présentation d'un état de frais et des justificatifs correspondants, le Conseil Municipal autorise le remboursement des frais liés au Salon International de l'Agriculture 2024.

Pour : 10 | Contre : 0 | Abstention : 0

**2) Approbation du contrat de gestion des espaces verts - EURL Bastien CATALAN**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le prestataire qui s'occupait jusqu'alors des espaces verts de la mairie cesse son activité de paysagiste. Après plusieurs rencontres, monsieur le Maire propose de signer un contrat avec l'EURL Bastien CATALAN pour l'entretien des espaces verts de la mairie.

Pour : 10 | Contre : 0 | Abstention : 0

**3) Approbation du contrat de gestion des abords de voirie - SARL TFMC**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la SARL MEDRAT-SERRES cesse ses activités de travaux agricoles. Après l'analyse de plusieurs prestataires, monsieur le Maire propose de signer un contrat avec la SARL TFMC pour l'entretien des abords de voirie comme le busage de fossés ou le débroussaillage.

Pour : 10 | Contre : 0 | Abstention : 0

#### **4) Adhésion à l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie**

Afin de chercher des subventions pour le projet de création d'un Bistrot de Pays sur la commune, monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer à l'agence technique départementale « Vaucluse Ingénierie ».

Pour : 10 | Contre : 0 | Abstention : 0

#### **5) Reporté : Proposition de zones dites d'accélération pour l'implantation d'installation d'ENR - Définition des modalités de concertation.**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que les communes peuvent faire la proposition de zones dites d'accélération pour l'implantation d'énergies renouvelables. La commune étant soumise au PLU depuis 2020, il faut donc faire une procédure de concertation afin de modifier le PLU. Cette délibération a pour but de définir les modalités de ladite concertation.

L'ensemble des conseillers se réfèrent à l'article L.2121-13 du CGCT en indiquant qu'ils n'ont pas assez de recul pour prendre cette délibération. Monsieur le Maire s'engage à leur fournir un dossier complet sur le sujet afin de pouvoir voter cette délibération lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

La délibération est reportée.

Pour : 10 | Contre : 0 | Abstention : 0

#### **6) Questions diverses**

La chandeleur aura lieu le dimanche 4 février. Le rendez-vous pour la randonnée est fixé à 13h30. S'en suivront la dégustation des crêpes dans la salle communale.

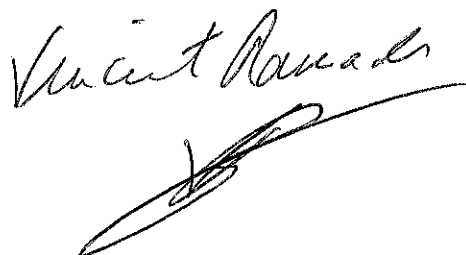
Prochainement, le Syndicat des Eaux Rhône Ventoux effectuera des travaux sur le chemin du Graveyron à cause de nombreuses fuites d'eau. Les travaux auront lieu certainement entre le mois de mai et juin 2024.

Après la réception du bulletin municipal de plusieurs autres communes, monsieur le Maire propose à l'Assemblée de rédiger un bulletin municipal communal. Il s'agirait d'écrire quelques lignes sur les réalisations et les projets à venir. Il invite les conseillers à se rapprocher de la secrétaire de mairie s'ils sont intéressés.

Monsieur le Maire tient à remercier Isabelle DENIS-RIBOT pour son investissement sur les festivités de fin d'année.

La séance est levée à 20h00.

Le secrétaire de séance,  
Vincent RAMADE



Le Maire,  
André AIELLO

